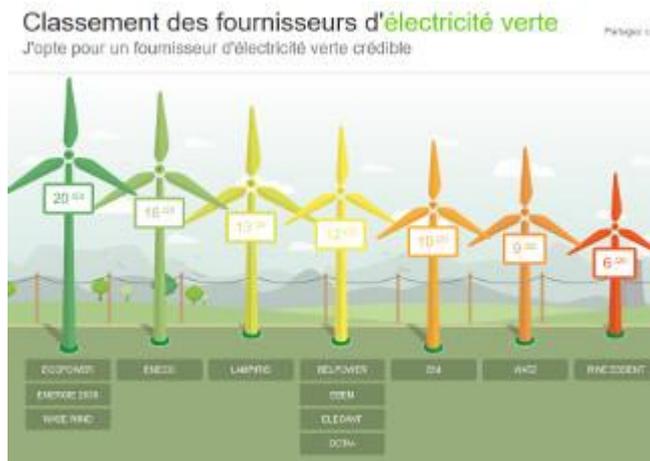


C'est le moment de passer à l'énergie verte !

[1]

15 juin 2016



Une partie des clients de Lampiris, déçus du rachat de leur fournisseur d'énergie par Total, se demandent chez quel fournisseur ils vont passer.

Voici l'occasion d'opter pour un fournisseur qui propose réellement de l'**électricité** verte !

Greenpeace a réalisé un classement des fournisseurs en fonction du caractère « vert » de leur électricité. Les mieux classés avec un 20/20 (sur base de leurs moyens de productions, de leur politique d'achats et de leurs investissements) sont **Ecopower** (disponible uniquement en Flandre), **Energie 2030** (disponible uniquement en Wallonie et à Bruxelles) et **Wase Wind** (seulement disponible dans quelques communes à la côte). Viennent ensuite **Eneco** (17/20), **Lampiris** (13/20), **Belpower** (12/20), **Octa+** (12/20) et **Eni** (10/20). **Essent** (6/20), **Electrabel** (5/20) et **Luminus** (4/20) ferment la marche.

Entre-temps, de nouveaux fournisseurs sont apparus : Mega, COCITER et Poweo; ils ne figurent pas encore dans le classement de Greenpeace, celui sera mis à jour en septembre 2016.

Une mention spéciale pour **COCITER** [2] (le Comptoir Citoyen des Energies), une société coopérative wallonne qui rassemble plusieurs coopératives citoyennes wallonnes agréées productrices d'électricité renouvelable (principalement éolienne actuellement) et qui, à l'instar de **Energie 2030** [3] mérite logiquement un 20/20.

Pour le **gaz** il n'y a pas d'alternative "verte" disponible.

Pour changer c'est facile (juste un préavis d'un mois et pas d'indemnités):

1. comparez les offres sur un des simulateurs officiels : www.brusim.be [4] (Région bruxelloise) <http://www.compacwape.be/> [5] (Wallonie) ou <http://vtest.vreg.be/> [6] (Flandre)
2. lisez les conditions

3. signez un contrat chez le nouveau fournisseur, il s'occupera des démarches auprès du gestionnaire de réseau de distribution et de l'ancien fournisseur

Vous n'êtes pas obligé de choisir le même fournisseur pour le gaz et pour l'électricité.

Des achats groupés sont régulièrement organisés, notamment via Wikipower. Actuellement vous pouvez bénéficier d'une offre négociée par le CPAS de Charleroi, pour autant que vous habitez en Wallonie : <http://wikipower.be/charleroi/achat-groupe-de-charleroi-electricite-et-gaz-juin-2016/> [7]

Voir aussi : la fiche "[Comparez et changez de fournisseur d'énergie !](#)" [8]"

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <http://www.ecoconso.be/fr/content/cest-le-moment-de-passer-lenergie-verte>

[2] <http://www.cociter.be/>

[3] <http://www.energie2030.be/fr/>

[4] <http://www.brusim.be>

[5] <http://www.compacwape.be/>

[6] <http://vtest.vreg.be/>

[7] <http://wikipower.be/charleroi/achat-groupe-de-charleroi-electricite-et-gaz-juin-2016/>

[8] <http://www.ecoconso.be/fr/Changer-fournisseur-d-energie>